

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LP Léonard De Vinci - Mayenne

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023/2024

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 09/11/2023

Présidence de : Loïc PIQUIOT

Quorum : 15

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 2

SOMMAIRE

Décision

page

**Numéro
d'acte**

Pièces jointes

DES QUESTIONS TRAITÉES

Avis
Vote
Extrait
Motion

**1 – Approbation du procès-verbal du
C.A. n°1.**

2 – Installation des instances

3- Règlement intérieur du CA

**4 - Questions matérielles et
financières :**

4.1 Contrats et conventions

4.2 Tarifs

5 – Questions pédagogiques

5.1 Evaluation établissement

5 – Questions diverses

Signatures

Le Président

Le/la Secrétaire

LPIQUIOT

L.GAUMER



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 30/03/2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	C.E.	PIQUIOT L.	x						
	C E Adjoint	BLEJAN G	x						
	Gestionnaire	FUZEAU G.	x						
	DDFPT	DENIAU I.	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	DESILLIERE F.			x				
		LIGOT G.	x						
	Commune siège	NICOUX A.	x						
		TALOIS X.							
Personnalités qualifiées			Xv	X	X				
Total	XX								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	AUPEE B.		X					
		BOUCHIKHI C	x						
		CALAIS J-L	x						
		DRUJON J.	x						
		GIRARD N.	x						
		GUITTENY L.			x		CLERAUX F.		
	Personnels adm, techn., sociaux et de sante	ROBERT-CHEVALLIER. S			x		LUCAS C.		
		GARREAU S.	x						
		MOTTIER C.							
		ROUXEL F.	x						
Total	XX								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	CHANCEREL F	x						
		GAUMER L	x						
		GARDRAT M	x						
		POULIN F.	x						
		LEBOUVIER M							
	Elèves	FAUVEL Corentin	x						
Total	3		Xv	X	X				
INVITES	C.P.E.	BOY C.							
	Professeurs stagiaires								

RUBRIQUE 1 : Approbation du P.V. du C.A. n°1.

- Le proviseur ouvre la séance à 18h15. Un membre du C.A. sont présents en visio-conférence (application Visio-Agents). Il s'agit de M Poulin représentant des parents d'élèves. Le quorum est fixé à 15. 18 membres du C.A. sont présents.
- Le secrétariat du C.A. est assuré par le collège des représentants des parents.
- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.
- Résultats du vote – **Adoption du PV du CA n°1**
Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 32

RUBRIQUE 2 : Installations des Instances

Voir pièce jointe

RUBRIQUE 3 : Règlement intérieur du CA

Reconduction du règlement intérieur avec quelques corrections typographiques.

Les représentants des professeurs attendent une communication plus en amont de certaines pièces qui nécessitent une concertation avec les collègues. Ces délais permettraient un vote éclairé. La direction va s'efforcer de communiquer plus en amont sur certaines pièces (par exemple le budget prévisionnel...). Les documents non votés au CA ne seront publiés par la direction qu'à l'attention des membres du CA.

Le proviseur rappellera au cours de cette séance l'importance du respect de ce règlement notamment dans le cadre des échanges qui doivent se limiter à l'ordre du jour fixé au CA.

- Résultats du vote – **Approbation du règlement intérieur du CA**

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Numéro d'acte généré : 25

RUBRIQUE 4 : Questions matérielles et financières

2.1. Contrats et conventions

- L'adjoint gestionnaire présente Acquisition et aliénation des biens - Acte non transmissible du CA. Sortie du Renault trafic. Ce véhicule qui était utilisé par la conduite routière n'est plus utilisé depuis la fin de validité du contrôle technique.

- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

- Résultats du vote – **Approbation de l'aliénation du Renault trafic**

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 24

- **L'adjoint gestionnaire présente le** Groupement de commande piloté par la région des Pays de la Loire relatif à l'achat d'énergie

Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

Nombreuses questions d'un représentant des parents sur les questions du prix de l'électricité. L'adjoint-gestionnaire et le représentant de la région prennent le temps d'expliquer que le marché est passé par l'établissement public, soumis à de nombreux critères, dont le prix, mais pas seulement.

Résultats du vote – **Approbation du groupement de commande**

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 1 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 33

- Le proviseur présente la convention avec le CSAPA

Cette convention permettra aux professionnels de santé du CSAPA d'organiser des entretiens avec des jeunes volontaires et repérés par les adultes de l'établissement pour des dépendances (jeux, téléphones, stupéfiants)

Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

Résultats du vote – **Approbation de la convention CSAPA**

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Numéro d'acte généré : 26

- Le proviseur présente la convention Théâtre-Forum avec "la compagnie du mauvais genre" dans le cadre du mois de l'égalité filles-garçons

Action menée dans le cadre du comité pour l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement. Les coûts sont pris sur le dispositif ADAGE

Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

Résultats du vote – **Approbation de la convention avec le théâtre forum**

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

Numéro d'acte généré : 28

- Le proviseur présente la convention Élèves ajournés : Parcours aménagé pour les élèves ajournés à l'examen

Cette convention permet de faciliter la mise en place de parcours aménagés pouvant répondre aux besoins d'un élève redoublant

Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

Une question d'un représentant des parents sur les situations possibles

Réponse du proviseur : de très nombreux exemples pourraient être donnés. Tout dépend de la situation du jeune, de ses possibilités et de son projet.

Question d'un représentant des enseignants sur le contenu même de la convention

Convention à tester et à ajuster en fonction des situations.

Résultats du vote – **Approbation de la convention Élèves ajournés**

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

Numéro d'acte généré : 29

- L'adjoint gestionnaire présente la convention pour la location d'un véhicule école au LP Jean Rondeau

Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

Une question d'un représentant des parents sur l'utilisation de véhicules électriques pour la conduite routière

Réponse d'un représentant des professeurs, enseignant de la discipline concernée : les véhicules doivent permettre d'évaluer les compétences du référentiel. Pour l'instant, le référentiel s'appuie sur le passage du permis B avec une boîte de vitesse manuelle.

Résultats du vote – **Approbation de la convention de location**

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Numéro d'acte généré : 30

- L'adjoint gestionnaire présente : « L'avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs pour l'année scolaire 2024

Utilisation des équipements sportifs à renouveler une fois par an avec la mairie.

Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

Résultats du vote – **Approbation de l'avenant équipements sportifs**

Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention :

Numéro d'acte généré : 31

4.2. Tarifs

Tarifification : augmentation de 4 % sur restauration et internat au 1er janvier 2024.

Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.

Un représentant relève une erreur sur un report de ligne.

Les échanges portent sur l'inconvénient d'augmenter les tarifs au cours de l'année.

Les comptes se font sur une année civile. L'adjoint gestionnaire précise qu'il avait demandé à la région de pouvoir aligner les tarififications sur l'année scolaire.

Le représentant de la région rappelle que le prix du repas est d'environ 50 % du coût réel.

Résultats du vote – **Approbation de la convention avec le théâtre forum**

Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Numéro d'acte généré : 27

RUBRIQUE 5 : Questions pédagogiques

5.1 Sécurité du lycée

Le proviseur fait un point sur la sécurité notamment dans le contexte des alertes à la bombe qui touchent les établissements de Laval. Les entrées et sorties sont davantage limitées. Les personnes extérieures doivent s'identifier (sonnerie extérieur, caméra de surveillance et registre des entrées). Un représentant de parent fait remarquer qu'il a pu entrer dans l'établissement car un surveillant avait retenu la porte.

L'agent d'accueil précise qu'en fait ce représentant avait été identifié grâce aux caméras. Le proviseur et le représentant de la région précisent qu'un établissement scolaire n'est pas une forteresse mais un établissement qui accueille du public. Les flux sont limités et contrôlés mais il sera toujours possible pour une personne mal intentionnée de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement (emprise de 4 hectares en pleine ville).

A noter que le protocole de sécurité a été présenté au gendarme référent de l'établissement.

5.2 Evaluation de l'EPLÉ

Compte-tenu de l'heure avancée, il n'était pas raisonnable de revenir sur le processus d'évaluation de l'établissement. Celui-ci avait été présenté à deux représentants de parents dans le cadre du CVL et aux représentants des élèves du CVL, ainsi qu'aux personnels au cours des différentes réunions de travail internes au lycée.

RUBRIQUE 6 : Questions diverses

Les représentantes et représentants du personnel souhaitent poser les questions suivantes: Après lecture du compte rendu du CA précédent, nous demandons une réponse du ministère des armées concernant la prise en charge des jeunes lors de la JDC au lycée Léonard de Vinci. Nous souhaitons des aménagements aux problèmes de sécurité aux abords du lycée posés par le manque de repères pour les jeunes convoqué(e)s, et aussi une prise en compte de la surcharge de travail que cela demande aux agents et personnels du

lycée. Si nous ne constatons pas de changement d'organisation du ministère des Armées qui irait vers un meilleur accueil de tous ces jeunes, nous nous opposerons au renouvellement de ce partenariat. Notre question est donc: Avez-vous fait remonter ces problèmes au ministère des Armées? Et si c'est le cas, avez-vous eu une réponse?

Les problèmes ont été remontés au ministère des armées. Une réponse sera apportée au conseil d'administration du 28 novembre

Question d'un représentant de parents : qui a l'autorité sur le parking en face du lycée et sur le trottoir devant le lycée ?

Réponse du proviseur : la responsabilité du chef d'établissement porte sur l'espace à l'intérieur de l'enceinte de l'EPL. Le parking n'entre pas dans le périmètre du lycée. Il en va de même du trottoir qui appartient à la voirie. Il peut dans certains cas avoir une intervention du lycée sur les abords immédiats.

Le proviseur clôt la séance à 20h30.